

**Pour que vive la Papèterie de Bègles, rassemblons-nous tous ensemble  
devant la préfecture de Bordeaux le 1<sup>er</sup> février 2021**

**Les planètes sont alignées** : Pouvoirs publics, politiques, citoyens, syndicats, et médias relayent que cette papèterie a toute sa place au sein de notre métropole bordelaise.

Le seul « HIC », c'est que son propriétaire, le groupe Belge ETEX (qui veut s'en séparer) n'a pas donné le temps nécessaire pour examiner et permettre à ceux intéressés par cet outil, les compétences de ses salariés et l'intérêt de sa production à base de papiers recyclés, de monter un dossier de reprise d'activité.

La crise sanitaire et économique assombrit les perspectives. Dans ces conditions, il n'est pas possible de proposer des délais aussi courts (trois mois) pour la recherche d'un repreneur. Les pouvoirs publics doivent intervenir pour ramener ETEX à la raison. Repreneurs externes, projets alternatifs étudiés par les représentants du personnel et leur cabinet conseil SECAFI, toutes les options doivent être permises.

Les salariés en sont convaincus : **un avenir existe pour la papèterie**. Ils ne baissent pas les bras et se sont d'ailleurs mobilisés nombreux le 20 janvier 2021 devant les portes de l'autre usine du groupe ETEX en Gironde à Saint-Loubès pour interpeler là aussi les directions du groupe et sensibiliser les salariés de cet autre site. Ils ont poursuivi leur mobilisation le 21 janvier 2021 en se rendant par une marche d'une heure à travers Bègles et Villenave d'Ornon pour appeler à soutenir leur combat et affirmer leur détermination. **La seule issue ne peut être que le maintien de l'outil et des emplois.**

Les moyens du groupe sont largement suffisants pour aider la papèterie à rebondir et financer, s'il en est besoin, un plan de départs ou de reconversion des salariés si nécessaire.

Le 1<sup>er</sup> février est une étape supplémentaire de mobilisation utile puisque le secrétaire général de la Préfecture « invite » pour la deuxième fois les organisations syndicales de la Papèterie de Bègles à un « comité de suivi » (*voir verso du document*).

**Nous ne sommes pas là pour « suivre » mais pour passer des paroles aux actes.** Nous attendons des pouvoirs publics qu'ils transforment leur soutien d'intention en actes efficaces pour imposer au groupe ETEX de respecter l'avenir de la papèterie et ses salariés d'une part et les besoins des habitants de la Métropole d'autre part. Un outil comme celui de la Papèterie de Bègles pourrait même être nationalisé ou « régionalisé » tant il est utile dans la chaîne du recyclage des papiers et la production en circuit court.

**Non ETEX, la messe n'est pas dite !**

**Soyons nombreux le lundi 1<sup>er</sup> février à 13 heures pour un rassemblement, une conférence de presse et aider les élus de la Papèterie de Bègles qui seront reçus à 14 heures à la préfecture de la Gironde, rue du Corps-Franc-Pommies à Bordeaux.**

Venir appuyer les salariés de la Papèterie de Bègles, c'est aussi exprimer les conséquences néfastes de la même logique financière dans sa propre entreprise.

*Voir le verso pour d'autres infos utiles...*

## Quelques réflexions / infos :

- **Un comité de suivi n'est en aucun cas une table ronde :** La CGT (Fédération FILPAC et UD CGT 33) ont pourtant demandé depuis le 13 octobre 2020 aux préfets de Région et de la Gironde, ainsi qu'au président de Région une table ronde. Cette demande, relayée par plus de 1 000 pétitions n'a toujours pas été programmée !
- Le 30 novembre 2020, une commission de suivi s'est tenue. Tous les protagonistes (mairie de Bègles, Métropole, Région, Préfecture) réclamaient, à notre demande et celle des représentants du personnel, plus de délais à ETEX. Qu'ont-ils obtenus ? Qu'ont-ils mis comme moyens pour obtenir quels résultats ?
- Le 17 septembre, la CGT demandait notamment au maire de Bègles (vice-président de la Métropole) un état des lieux des volumes potentiels des papiers récupérables sur le territoire pour soutenir une augmentation éventuelle de la production, contribuer aux circuits courts, et enrichir les études d'utilisation économique du fleuve. A ce stade, nous n'avons enregistré aucun retour sur ce sujet.
- Ce sont 7 hectares de terrains qui sont occupés par la Papèterie pour les probables dizaines de millions d'euros qu'ils représenteraient à la vente (moins les coûts de dépollution). Que peuvent faire les pouvoirs publics et politiques pour en assurer une utilisation industrielle et non pas une aubaine pour des investisseurs tout autres ?
- Le Maire de Bègles, les conseillers municipaux de Bègles et de Bordeaux, des députés soutiennent par des motions et déclarations de presse la mobilisation des salariés ; mais **qu'en est-il de Bercy et de la commission des 21 députés chargés de mener une analyse pour le maintien des activités de recyclage de papiers et cartons en France ?** Un courrier leur a été adressé par la FILPAC qui attend toujours une proposition de rencontre.
- Quel rôle peut avoir la Banque Publique d'Investissement ? Installée sur Euratlantique à quelques centaines de mètres de la Papèterie, elle doit être partie prenante dans le dossier.